

Adhérer à Nouvelle Donne Pays Basque Landes

Premier contact

Toute personne intéressée peut contacter Nouvelle Donne Pays Basque Landes :

- par notre site internet, en cliquant sur "contact", puis en envoyant un mail.
- en téléphonant ou en rencontrant la Présidente (06 22 02 31 26), un permanent ou un adhérent qui lui présentera succinctement l'association.

Procédure d'adhésion

1. La première étape consiste à **assister à une réunion** hebdomadaire **sans aucun engagement**.

- Chaque réunion comporte un **tour de table** où chaque adhérent présente son activité de la semaine, expose ses éventuelles difficultés ainsi que les pistes qu'il compte explorer.
- L'association et son fonctionnement sont présentés aux nouveaux venus. Puis ceux-ci se présentent en exposant leurs situations, leurs CVs, leurs projets professionnels et leurs attentes. Chaque nouveau venu remet un CV papier à l'un des bénévoles.
- Des sujets particuliers donnent régulièrement lieu à des débats et/ou des ateliers.

2. Après cette première réunion chaque nouvel adhérent se détermine :

- soit il souhaite adhérer et **revient la semaine suivante** où il procède aux formalités d'inscription et au règlement de sa cotisation annuelle (40 euros pour 2018).
- soit il n'est pas intéressé et ne revient pas. Il ne sera pas relancé, aucune justification ne lui sera demandée.

3. Les formalités d'inscription consistent à :

- remettre, à la seconde réunion, à un bénévole présent : **la charte de l'adhérent et le formulaire d'adhésion signés** ainsi que le **chèque pour la cotisation annuelle**.

NB : ces 2 documents sont disponibles sur le site en cliquant en haut de la page d'accueil sur "accédez ici à votre espace".

- envoyer son CV numérique à nd64@nouvelle-donne.fr

4. Dès qu'il aura accompli les formalités d'inscription le nouvel adhérent devra :

- pour obtenir l'accès à la **partie privée** (adhérent) du **site internet**, créer son compte en cliquant sur "accédez ici à l'espace adhérents", puis sur "inscrivez-vous". Le bénévole chargé de la gestion du site fera ensuite le nécessaire pour activer le nouveau compte.
- pour participer au groupe de discussion (google group) de l'association, accepter l'invitation qui lui sera envoyée par mail.

5. Le nouvel adhérent pourra alors bénéficier de tous les services proposés par l'association :

- participer à la **réunion hebdomadaire**, activité de base de l'association
- consulter toutes les informations de la partie adhérent du site internet,
- échanger avec l'ensemble du groupe via le groupe de discussion,
- prendre rendez-vous pour un entretien individuel avec un bénévole sur un sujet de son choix et participer aux ateliers (lundi matin et parfois lundi après-midi).
- etc.

Réunion hebdomadaire

La réunion hebdomadaire se tient le **lundi de 9 h à 12 h au 3 BIS** (3 bis Esplanade Jouandin) à Bayonne (dans le quartier de Sainte Croix). Plan d'accès à la rubrique [Contact > Nous contacter](#) du site